

Chers Collègues,

Nous vous informons que depuis le vendredi 2 Novembre 2012, la réception de tout prélèvement biologique destiné au Centre de Génétique Humaine accompagné d'une demande d'analyse (bons 27) est dorénavant centralisée au niveau du Centre de Génétique Humaine (Tour Franklin, niveau 0 Sud).

A cet effet, une permanence est assurée au niveau du laboratoire du lundi au vendredi de 9h-17h – tél : 46875.

En conséquence :

- le CGL / laboratoire d'hématologie acheminent sans délai tous les prélèvements / bons destinés au CGH dès réception, même en dehors des heures de permanence ;
- toutes les demandes concernant les prélèvements sont à poser à la permanence du laboratoire - tél 46875, qui redirigera vers la personne compétente le cas échéant ;
- les demandes concernant les patients (RDV de consultations) restent destinées au secrétariat du CGH, permanence téléphonique 8h30-12h30 & 14h-16h – tél : 46774.

Pour information, suite au changement de nomenclature pour les analyses génétiques annoncé pour début 2013, de nouveaux bons de demande 27 sont en cours d'élaboration pour une mise en circulation concomitante. Une lettre d'information détaillée suivra prochainement.

Nous en profitons également pour rappeler l'importance de remplir de façon précise, complète et lisible les bons de demande d'analyse de génétique médicale (Bons 27) : identifications du patient, du médecin prescripteur et renseignements précis justifiant le test génétique demandé. Toutes ces informations sont cruciales pour la qualité et la rapidité de la prise en charge du prélèvement biologique de votre patient et également sur le plan administratif à la possibilité de bénéficier du remboursement INAMI (la nouvelle nomenclature des tests génétiques exige des informations complémentaires pour certaines analyses).

En l'absence de l'une ou l'autre indication requise, nous enverrons une demande d'information complémentaire (formulaire de non conformité) au prescripteur. La réponse à cette demande pourra être déterminante dans la poursuite de l'analyse génétique concernée et dans le rendu du protocole correspondant.

Cette démarche s'inscrit dans notre souci constant d'améliorer la qualité des services du CGH, qui se matérialise notamment par le processus en cours d'accréditation des tests génétiques.

Nous restons bien entendu à disposition pour toute information complémentaire.

Miikka Vikkula
Coordonnateur du Centre de Génétique Humaine

Yves Sznajer
Responsable fonctionnel clinique
46863

Hélène Antoine-Poirel
Responsable fonctionnel laboratoire
46781